

Saint Pantaléon de Larche, le 10 janvier 2017



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

VŒUX AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE DE SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE 2017 UN RENDEZ-VOUS HISTORIQUE



CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

Comme chaque année la municipalité de Saint-Pantaléon-de-Larche a invité ses aînés pour un après-midi de convivialité. Cette journée a été placée sous le signe de l'émotion suite au décès de Monsieur Georges Lacombe et d'une année 2017 qui s'annonce historique pour la commune.

Georges Lacombe, l'héritage du Gaullisme social

Dominique Borderolle, 1^{ère} adjointe est la cheville ouvrière de cette journée de vœux qu'elle a ouverte très émue en rappelant la mémoire de Georges Lacombe figure emblématique de l'action sociale sur la commune.

Dominique Borderolle a rappelé les initiatives de Monsieur Lacombe notamment en direction des personnes âgées. La disparition de ce mentor est pour elle une grande perte. Voulant rester volontariste comme l'était Georges Lacombe, elle a annoncé une nouvelle initiative du C.C.A.S. et de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie (I.C.A.). Une convention entre ces deux structures va permettre d'offrir aux aînés de la commune des après-midis récréatives. Cette convention a pour finalité de lutter contre l'isolement des personnes âgées et la perte d'autonomie. Cette organisation est possible grâce au déménagement de l'I.C.A. dans des nouveaux locaux au sein de la résidence services seniors en centre bourg.

2017, une année historique en termes d'investissements

Alain Lapacherie a lui aussi rappelé avec émotion le message de Georges Lacombe sur le plan du volontarisme dont cet ancien résistant a toujours fait preuve. C'est ainsi qu'Alain Lapacherie a décrit les investissements exceptionnels dont va profiter la commune.

Il a en particulier évoqué la création d'une route nouvelle desservant la future zone économique de Brive-Laroche à travers Grange et jusqu'à l'usine d'incinération. C'est le tracé proposé par Saint-Pantaléon-de-Larche qui a été retenu par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive. C'est un investissement exceptionnel de 6 millions d'euros pour un ouvrage de 1 300 mètres de long comprenant un viaduc à 4 travées.

Il y a aussi le début des aménagements de la zone de Brive-Laroche avec un premier motif de satisfaction pour la commune, la signature du permis de construire du bâtiment de Chronopost. Il s'agit d'un bâtiment de 6 000 m² qui accueillera une cinquantaine d'emplois. Alain Lapacherie a noté le caractère exceptionnel de ces programmes et s'est félicité de la concordance de sa volonté commune avec Frédéric Soulier.

Saint-Pantaléon-de-Larche verra également à compter de 2017 la réalisation d'un programme de très grande ampleur. En effet, 3 millions d'euros seront investis sur le bâtiment polyvalent Charles Ceyrac pour en faire en rez de chaussée un restaurant scolaire de grande qualité et à l'étage un centre socio culturel. Il faut remonter aux années 80 pour connaître une telle initiative dont le maire a rappelé qu'elle serait réalisée sans recours à la fiscalité.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr